



**COMMUNE D'AVUSY**  
**CH-1285 Athenaz**

## DÉLIBÉRATION N° 07-2024

### Proposition du Maire concernant le préavis relatif au Projet de plan d'extraction n° PE 01-2022 – Avusy, Lieux-dits « Devant Forestal, Champ Grillet et Sur Moulin »

Vu le projet de plan d'extraction n° PE 01-2022 – Avusy, lieux-dits « Devant Forestal, Champ Grillet et Sur Moulin »

Vu l'enquête publique n° SGC-33 qui s'est déroulée du 14 février au 15 mars 2024,

Vu les observations reçues dans les délais impartis ainsi que les réponses y relatives,

Vu le courrier de l'Office cantonal de l'environnement du 18 avril 2024, invitant la commune à émettre son préavis sur le projet de plan d'extraction,

Conformément à la loi sur les gravières et exploitations assimilées, du 28 octobre 1999,

Conformément à l'art. 30, al. 1, let. r de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,

Sur proposition du Maire,

Le Conseil municipal d'Avusy réuni en séance ordinaire le 16 mai 2024

### **D É C I D E (à la majorité simple)**

Par 6 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention

1. De préavisier favorablement le projet de plan d'extraction n° PE 01-2022 – Avusy, lieux-dits « Devant Forestal, Champ Grillet et Sur Moulin ».



Marie JEMMELY, maire

Avusy, le 29 mai 2024